

Avis voté en plénière du 25 avril 2018

L'emploi des seniors

Déclaration du groupe CFE-CGC

Le groupe de la CFE-CGC soutient pleinement le rapport sur l'emploi des seniors qui nous est soumis aujourd'hui et le projet d'avis qui l'accompagne. Il en partage les recommandations et préconisations et le vote donc sans difficultés.

Néanmoins, le groupe de la CFE-CGC souhaite insister sur trois points qui lui paraissent essentiels :

- si l'aide à la recherche d'un emploi, la formation, l'accompagnement pour les seniors sont particulièrement importants, tous les moyens doivent être mis en œuvre pour assurer, en priorité, leur maintien dans l'emploi et promouvoir l'employabilité des seniors ;

- la « qualité de vie au travail » ne saurait se résumer à la seule pratique sportive en entreprise, même si elle est importante pour maintenir une condition physique compatible avec une activité professionnelle. Le développement de la « qualité de vie au travail » dans son ensemble est un élément essentiel et fondamental pour le maintien dans l'emploi des seniors... y compris en questionnant l'organisation même du travail ;

- enfin, les seniors sont une richesse pour l'entreprise et pas simplement une « charge » : leur connaissance de l'entreprise, leurs compétences, leur expérience... sont autant d'atouts qui doivent être valorisés par l'entreprise.

Dans cet esprit, la CFE-CGC soutient pleinement le développement de la « pré-retraite progressive » qui permet la transmission, en particulier au travers du tutorat, de cette richesse, mais aussi via des mécénats de compétences ou de l'accompagnement des grandes entreprises vers les TPE/PME.

Pour conclure, il est indéniable que les seniors sont victimes, aujourd'hui, de représentations qui leur sont particulièrement défavorables.

Pour le groupe de la CFE-CGC, cet avis du Conseil économique, social et environnemental doit contribuer à faire évoluer favorablement l'image des seniors dans notre société.